



Ville d'Evian
LA BEAUTÉ NATURELLE

**COMPTE RENDU –
3e Réunion comité de quartier
Bennevy-Détanche**

VILLE EVIAN- Réunion du 3 mai 2016- Ecole du Bennevy - 19h-21h

Ref : CM/ G. DF/05-2016

Etaient Présents :

Monsieur Chaoiki Aïssat, *Président du Comité de quartier*
Madame Viviane Viollaz, *Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers.*
Monsieur Serge Jacquier, *membre du comité de quartier*
Monsieur Cédric Girin, *membre du comité de quartier*
Madame Lamia Aissi-Rothe, *membre du comité de quartier*
Madame Jeanine Longué, *membre du comité de quartier*
Monsieur Dominique Lemoine, *membre du comité de quartier*

Excusés :

Madame Josiane Lei, *1^{ère} Adjointe au Maire*
Madame Maud Perrot, *Chargée de mission- Ville Evian*

Participaient également :

Monsieur Anselme Paccard, *invité au titre d'Elu habitant ou travaillant dans le quartier*
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*
Madame Géraldine Debard-Feyeux, *Référente comités de quartiers*

Ordre du jour :

- 1- Préambule
- 2- Photo de groupe des membres du comité de quartier
- 3- Suivi de situations
- 4- Questions des membres du comité
- 5- Développement du projet de comité de quartier
- 6- Informations aux membres
- 7- Fixer nouvelle date de réunion

1- Préambule

Le Président du comité de quartier, Monsieur Chaoiki Aïssat, a débuté la séance en remerciant les membres de leur présence. Le Président de séance a excusé Mesdames Lei et Perrot, retenues par d'autres obligations avant de présenter à l'Assemblée Monsieur Vouaux, Directeur des Services techniques qui s'est joint à la séance en vue de permettre un apport sur les questions techniques qui peuvent se poser.

Monsieur Aïssat a rappelé l'objet de cette réunion, dédiée essentiellement à avancer dans la définition du projet de comité de quartier.

2- Photo de groupe des membres du comité de quartier

Monsieur Aïssat a invité les membres, à réaliser une nouvelle photo de groupe aux fins d'actualiser le site internet de la ville. Ce, en raison du changement de comité de Madame Longué. Laquelle a choisi de rejoindre le comité de quartier du Bennevy-Détanche. Requête acceptée compte tenu de son adresse postale en limite de deux comités.

3- Suivi de situation

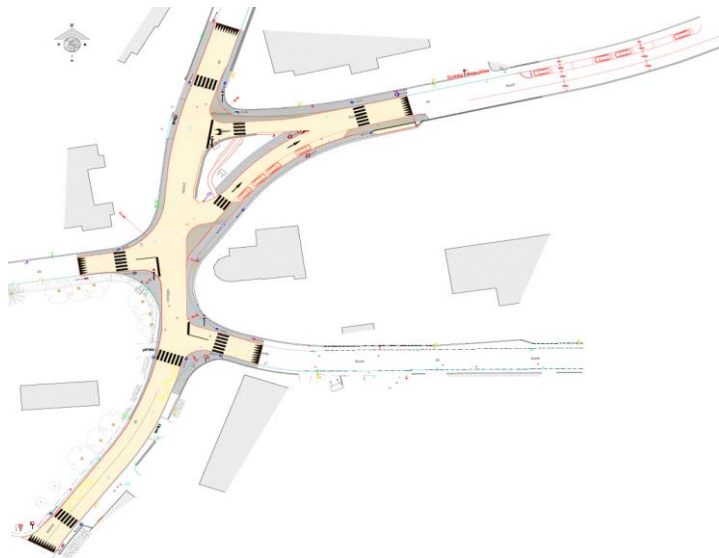
Les membres du comité ont remercié la Ville du suivi qui a été apporté à leurs requêtes concernant l'effacement du passage piéton temporaire avenue des Mémises ainsi que l'intervention des services pour déblayer les encombrants laissés à l'abandon et couper un buisson servant de repaire à un groupe de jeunes chemin de chez Roch.

Sur demande du Président de séance, Mr Vouaux a présenté de manière synthétique les différents projets qui vont être mis en œuvre par la Ville pour faciliter la vie du quartier.

Aménagement du carrefour Larringes/Royal :

Objectif de réalisation : 2017. Les travaux vont consister en l'installation d'un plateau surélevé avec un revêtement de couleur distincte de la chaussée et zone 30.

Il va également s'agir d'enfouir les réseaux électriques, remplacer les conduites d'eau et d'assainissement vétustes dans l'emprise des travaux et de refaire la chaussée et les trottoirs afin de sécuriser les déplacements.

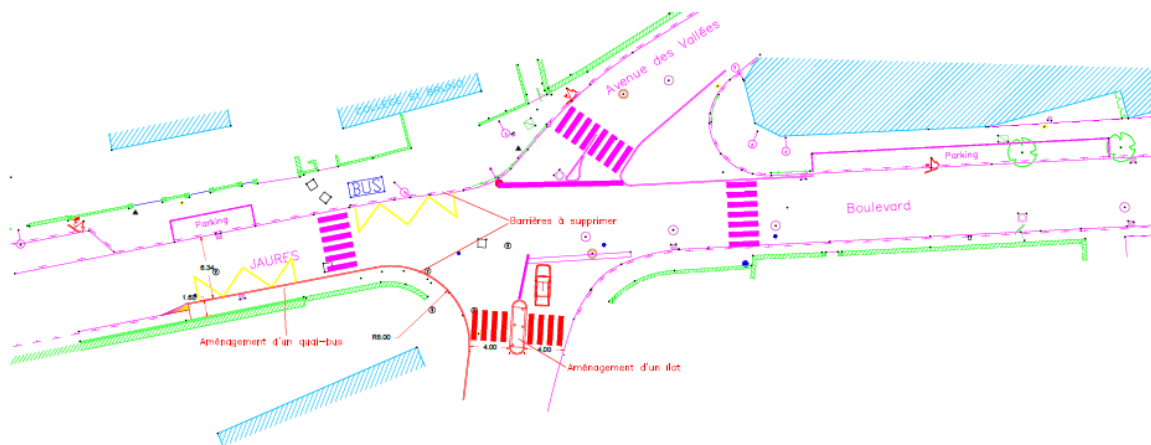


Élargissement de la route de l'Horloge :

Suite à un courriel soumis à l'attention de la Ville par un habitant de la Route de Chez Ravasse via le comité des Hauts-d'Évian, concernant des difficultés de stationnement ainsi qu'une circulation accrue sur le secteur ; après étude de situation, la ville va entreprendre des travaux d'aménagement visant en un élargissement de la route de l'horloge sur le dernier tronçon et en la création d'un parking supplémentaire. Ce parking sera composé de 6 places en épi. (Voir schéma joint)



- Aménagement de l'intersection Larringes/Jaurès :
 Réalisation 2016 : élargissement des trottoirs, organisation des traversées piétonnes et amélioration des arrêts de bus.



En prévision de l'EURO 2016, le Président du comité de quartier a annoncé aux membres du comité que le stade ne serait plus accessible aux Evianais d'ici 15 jours environ. Il leur a demandé de bien vouloir se faire le relais de cette information auprès des habitants du quartier.

Par ailleurs, la Nouvelle route du stade sera fermée à la circulation juste avant le stade à partir de début juin. Seuls les riverains y auront accès via des pass.

Monsieur Aïssat et Madame Viollaz ont aussi annoncé que le parking de la Maison des Associations a été agrandi avec pose d'un enrobé. Ces travaux ont permis la création de 25 places supplémentaires à l'Ouest de la Maison des Associations.

5-Questions des membres du comité

-Les membres portent à l'attention de la Ville le problème toujours existant de la haie de l'ancien hôtel des Mateirons qui débordent sur la voie publique et empêche une bonne circulation des piétons sur le trottoir.

Réponse : Cela a déjà été fait une fois. Il a été commandé à une entreprise de paysage d'exécuter les travaux. La facture va être envoyée au propriétaire.

-Sécurité routière : Les membres du comité souhaitent savoir s'il serait envisageable pour la Ville de positionner un miroir au niveau du carrefour du Boulevard du Bennevy et du boulevard de la Détanche ou qu'une autre solution soit étudiée. En descendant par l'avenue de Larringes, les véhicules qui souhaitent tourner en direction du boulevard de la Détanche manquent de visibilité. Cela rend l'opération périlleuse et dangereuse. D'autant plus que les véhicules qui montent roulent souvent à vive allure. Le problème est particulièrement important, à 18h, au moment de la sortie des frontaliers.

Réponse : La possibilité d'un aménagement va être étudiée.

Un autre manque de visibilité est aussi noté par les membres, dans le virage, sous le pont de chemin de fer. Selon leur observation, il serait dû au stationnement de véhicules dans le virage.

Réponse : Des verbalisations sont faites régulièrement pour des véhicules qui stationnent dans les 5 mètres avant le passage piéton (dans le sens de la montée) comme le prévoit le code de la route. PV à 135 €.

Les membres du comité signalent un souci de parking sauvage sur les trottoirs, face au stade à hauteur des locaux commerciaux, nouvelle route du stade. Serait-il envisageable de créer un parking pour les locaux commerciaux car des personnes parfois munies de béquilles se rendent chez le kinésithérapeute. Ce qui nécessite qu'ils puissent se garer de manière très proche du site.

Un problème de voitures garées sur le trottoir est aussi signalé au Bennevy du fait d'une offre de stationnement insuffisante liée à la construction sur le secteur, de bâtiments antérieure aux règles en vigueur relative à l'incorporation de parkings.

Réponse : Ce problème sera soulevé lors de la prochaine Commission Circulation. En attendant, la police municipale passera régulièrement et verbalisera les véhicules en infraction.

-Sécurité :

Les membres du comité informent la Ville de problèmes rencontrés avec un groupe de jeunes en scooter qui a nécessité l'intervention de la Police Nationale suite à des actes de vandalismes et vols perpétrés au niveau du Carré Royal durant les week-ends et vendredis soir.

Les numéros de plaques ont été transmis à la Police Nationale. Les membres du comité demandent s'il serait possible que la Police municipale puisse faire un suivi de situation voire peut-être en discuter avec les familles des intéressés afin que cela ne se reproduise plus.

Réponse :

Les dégradations ont été constatées. La Police Municipale possède désormais un badge d'accès ainsi qu'une autorisation du syndic pour pénétrer dans les parties communes de l'immeuble. Les agents de police municipale sont aussi intervenus pour des infractions routières avec des scooters et des motos. Des Procès-Verbaux ont été établis à l'encontre des propriétaires des 2 roues et ces derniers seront convoqués au commissariat pour y être entendus.

Des patrouilles, y compris la nuit, ont lieu à l'intérieur de la résidence. En cas de problème il est tout à fait possible d'appeler la police municipale (04 50 83 10 71), comme cela s'est fait avec les riverains de l'avenue de la Verniaz.

- Une voiture tampon est signalée avenue des Mémises.

Réponse : La Police municipale a relevé ce véhicule. Son enlèvement a été réalisé le 20 mai 2016, par le service de la fourrière.

A l'embranchement avenue de Larringes et avenue des Mémises, en cas de forte pluie, l'eau coule ce qui génère des plaques de verglas, en hiver et est source de danger pour les véhicules comme pour les piétons. Serait-il possible d'intervenir.

Réponse : Les élus ont demandé à ce que les services étudient une solution.

Du même ordre, les membres signalent une bouche d'eaux usées Hors Service à l'intersection l'Avenue des Mémises et de l'impasse des Mémises.

Réponse : Elle a été identifiée et sera réparée courant de l'été.

-Ramassage des déchets :

A quelle cadence hebdomadaire le ramassage des déchets se fait-il ? Serait-il possible de prévoir un passage supplémentaire ?

Réponse :

Les ordures ménagères sont ramassées 2 fois par semaine et les poubelles jaunes 1 fois par semaine. Le souci des poubelles débordantes relève d'un problème de civisme. Les membres du comité de quartier sont invités à bien vouloir rappeler aux habitants de leur quartier que les encombrants sont à déposer en déchetterie. Il existe 3 déchetteries de proximité : Vinzier, Lugrin et Vongy.

4-Développement du projet de comité de quartier

Les membres ont avancé dans la définition de leur projet de comité de quartier et ont entrepris quelques démarches. Ils ont notamment pris contact avec le référent de la Commission Nationale des courses hors stade qui leur a fourni les documents officiels de mise en œuvre de ce type de manifestations. Au vu de la nécessité de prévoir un an à l'avance ce genre de course, les membres souhaitent maintenir leur projet dans une version allégée, ne nécessitant pas de bloquer la circulation automobile. Pour se faire ils souhaitent proposer à l'attention de la Ville un parcours de 5kms, en forme de boucle, sur les quais avec départ et retour au Parc Dolfuss. La course serait ouverte à tous niveaux, coureurs et marcheurs, avec départ différés.

Les membres envisagent cette course pour fin septembre ou en octobre (pourquoi pas en lien avec octobre rose). Ils doivent se rencontrer très rapidement afin de finaliser le document de présentation qu'ils souhaitent soumettre à l'attention des élus en vue d'entrer ensuite dans la phase active de préparation.

Outre leur projet de comité, les membres ont aussi souhaité profiter du temps de la réunion pour avancer dans leur organisation interne et fonctionnement du comité. Ils ont convenu de se revoir plus régulièrement entre-deux à cet effet.

Ils ont défini, 2 principaux axes de travail :

- Gestion de la boîte aux lettres électronique : Décider d'un membre du comité qui effectuera une veille active de la boîte aux lettres du comité et pourra avertir les autres membres lorsqu'un message leur parvient. Puis consultation de tous les membres et suivi à la Ville avant d'apporter une réponse.
- Déterminer une stratégie de communication afin de mieux faire connaître le comité de quartier auprès des habitants.

6- Informations transmises aux membres

LE TOURNOI DE BOULES INTER QUARTIERS REPORTE EN RAISON DE LA FETE DES MERES- Le concours de boules inter-quartiers initialement prévu le 29 mai est reporté au 28 Août. Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire auprès de Madame Viollaz au 06 44 27 21 19.

ANIMATIONS EUROS 2016- Dans le cadre de l'EURO 2016, de nombreuses animations vont avoir lieu sur Evian. Parmi les animations auxquelles vous pourrez notamment participer en tant que comité de quartier :

Le samedi 2 juillet : tournoi de baby-foot de 10h-12h/14h-18h/finale sur la Place Charles de Gaulle.

Le dimanche 10 juillet : baby-foot humain de 15h à 19h square Buet.

Le grand week-end festif des 9 et 10 juillet au square Buet.

LES AQUA-QUARTIERS EVIAN - Concept original, le challenge des AQUA-QUARTIERS EVIAN va être lancé, cet été, par la Ville suite à la proposition d'une habitante.

Les différents quartiers Evianais sont invités à venir se mesurer sportivement et de manière festive, en équipes, les uns aux autres.

La fête proposera, des challenges et jeux aquatiques pour tous les âges.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 21 août 2016 de 16h à 19h45 au centre nautique d'Evian.

Un repas pour les participants sera prévu à l'issue.

Rassemblement, partage et convivialité entre habitants seront au cœur de cette journée festive.

Vous pouvez dès à présent commencer à former vos équipes.

Renseignements Référente Comités de Quartiers : 04 50 83 10 13.

FETE DE LA MUSIQUE- une animation musicale avec restauration et buvette est organisée le 25 juin à partir de 18h 30 par la Commission Citoyenneté, en partenariat avec l'association Evian d'en Haut à l'ancienne école de chez Bordet. Venez nombreux- Inscription uniquement pour les repas au 06 44 27 21 19.

7-Prochaine réunion

Il a été déterminé de manière concertée une prochaine réunion du comité en septembre prochain, après le 13 septembre. Un doodle sera envoyé aux membres mi-août avec propositions de dates.

L'horaire de début de réunion est porté à 19h 30.